

Belfort,
le 18 février 2019

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Par : **Claude Joly**,
Conseillère municipale déléguée chargée des droits des femmes



JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

DU 5 AU 16 MARS
> CONFÉRENCES
> CONCERTS
> RENCONTRES

SPECTACLE GRATUIT
Des quais à la scène
de et par **Elina Dumont**

8 MARS 2019
MAISON DU PEUPLE, À 20 H
Réservation obligatoire 146 03 04 54 50 41

La Ville de Belfort se mobilise depuis 1983 autour de la journée internationale des droits des femmes afin de sensibiliser les Belfortaines et Belfortains à la condition des femmes (sociale, familiale et professionnelle) ;

Cette journée est l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis, d'appeler au changement et de célébrer les actes de courage et de détermination des femmes ordinaires qui jouent un rôle extraordinaire dans l'histoire de leur pays ou communauté.

Pour mémoire cette journée fut officialisée en 1977 par l'ONU puis en France en 1982 ; elle est célébrée à présent dans le monde entier ; la première fois, la journée de la femme se déroula en 1909 à New York, en 1911 en Autriche, Allemagne, Danemark et Suisse, en 1913 en Russie.

Le thème retenu en 2019 : **Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement.**

Bien que la parité entre les sexes ne se produira pas du jour au lendemain, la bonne nouvelle est que partout dans le monde, les femmes réalisent des gains positifs de jour en jour.

LA SITUATION DES FEMMES EN FRANCE

Au niveau scolaire, depuis la loi Jules Ferry de 1882 qui a rendu l'instruction obligatoire pour les garçons et filles âgés de 6 à 13 ans, l'école devient mixte à partir de 1960 ; aujourd'hui à l'école primaire les filles sont moins nombreuses à redoubler une classe ; au lycée 42 % obtiennent le baccalauréat contre 37 % de garçons ; à l'université depuis 1971 elles représentent 52 % de la population universitaire mais sont sous représentées dans les filières scientifiques.

Dans le monde du travail, 11,5 millions de Françaises travaillent contre 6,5 millions en 1960, soit 47 % de la population active en

France, le taux le plus fort de l'Union Européenne ; les experts estiment que près de 90 % des femmes devraient travailler d'ici 2040 ; seulement 6,3 % de femmes dirigeantes parmi les 5000 entreprises les plus importantes de France ; mais les temps changent, les femmes créent de plus en plus d'entreprises notamment des jeunes dames de moins de 25 ans.

Revers de la médaille, elles touchent en moyenne un salaire inférieur de 25 % à celui des hommes. Elles ont ainsi souvent des carrières discontinues en raison de la naissance de leurs enfants incitant à travailler à temps partiel.

Depuis 1993, le chômage masculin progresse plus rapidement que le chômage féminin en France comme dans le reste de l'Europe ; les économistes observent que l'activité féminine stimule la consommation et la croissance et génère de nouveaux services et des emplois.

On peut affirmer aujourd'hui que les nouveaux visages de la France sourient à la femme et l'encouragent à continuer son ascension vers une égalité totale avec l'homme son partenaire.

LA VILLE DE BELFORT, UN SOUTIEN INCONDITIONNEL DE LA LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

L'édition 2019

La Ville de Belfort célèbre la Journée Internationale des Droits des Femmes en mobilisant et fédérant les services de la collectivité, les associations féminines et de l'éducation populaire du 5 au 16 mars 2019. Plusieurs manifestations sont prévues en direction de tous les publics, jeunes et adultes.

Cette année, la collectivité et ses partenaires ont conçu une édition qui valorise notamment des talents d'artistes femmes d'hier et aujourd'hui dans la musique (Clara Schumann, concert des femmes en ensemble, conférence sur les compositrices dans l'histoire de la musique européenne.....) ou dans le spectacle (Elina Dumont « des quais à la scène » à la Maison du Peuple).

La Ville de Belfort donnera par ailleurs la parole aux associations engagées mais également à des Belfortaines à l'occasion d'une rencontre intitulée « Parcours de femmes », en Mairie, le 8 mars.

LES ACTIONS DE LA VILLE DE BELFORT POUR LE DROIT DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La délégation aux droits des femmes existe depuis 36 ans à la Ville de Belfort. Arrêté du 28 mars 1983 qui nomme Mme Marie-Catherine LECOCQ, adjointe au Maire à l'information, Droits de la femme et Tourisme ;

Un budget dédié au droit des femmes

- Subventions aux associations aux droits des femmes (Femmes Relais 90, CIDFF, Solidarité Femmes et Maison de

- Femmes) pour les soutenir dans leur fonctionnement et intervention au quotidien ;
- Budget dédié pour l'organisation de la Journée internationale des droits des femmes 2019 ;
 - Subventions versées dans le cadre de l'appel à projet Politique de la Ville à des associations menant des actions en faveur de l'égalité femmes-homme en direction des quartiers Politique de la Ville.

Permettre aux femmes de concilier vie familiale et vie professionnelle et favoriser une parentalité responsable et partagée :

- 7 structures collectives (crèches, halte-garderie...) accueillent plus de 1000 enfants ;
- Mise en place de lieux d'accueil parents-enfants dans les quartiers de Belfort.

Veiller à la prise en compte des besoins spécifiques des femmes en matière de santé :

- Organisation de la manifestation Octobre Rose pour une sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

PROGRAMME DU 5 AU 16 MARS



Clara Schumann

Mardi 5 mars

Conférence-concert

La compositrice Clara Schumann, l'une des plus grandes pianistes de son temps. Elle a publié ses premières œuvres à l'âge de 10 ans, écrit son concerto pour piano à 14 ans. Les multiples talents de cette musicienne hors du commun sont à découvrir. Les morceaux sont joués par des élèves du Conservatoire Henri Dutilleux.

Animée par Paul Boissieux, compositeur, professeur au Conservatoire Henri Dutilleux

Proposée par l'association IDEE et le conservatoire Henri Dutilleux du Grand Belfort

Entrée libre sur réservation dans la limite des places disponibles.

Tél : 03 84 28 70 96

Auditorium du Conservatoire Henri Dutilleux, 1 rue Paul Koepfler, à 18 h 15.

Vendredi 8 mars

Parcours de femmes

Des Belfortaines témoignent de leur parcours, de leur action.

Avec la participation de :

- la maison de quartier Oïkos Jacques Brel et Femmes Relais 90 qui présente Fanzine « Osons l'égalité »,
- le CIDFF qui a édité le nouveau guide sur l'accès aux droits
- la déléguée au défenseur des droits pour la présentation de son action

A l'issue des interventions, le public peut échanger avec les associations aux droits des femmes : CIDFF, Femmes Relais 90, Solidarité Femmes et le club Soroptimist.

Entrée libre

Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville de Belfort, place d'Armes, à 10 h 30



Elina Dumont

Vendredi 8 mars

Spectacle

Des quais à la scène, de et par Elina Dumont. Spectacle marrainé par Marie Desplechin

Elina Dumont, comédienne, ancienne SDF, raconte comment grâce à son optimisme chevillé au corps, elle a réussi à surmonter ses épreuves. Un one woman show qui donne à réfléchir sur les clichés relatifs aux personnes en rupture sociale.

Gratuit sur réservation obligatoire à la Ville de Belfort dans la limite des places disponibles au 03 84 54 56 41

Avant et après le spectacle, l'association Soroptimist sera présente sur un stand pour présenter son action.

Maison du Peuple place de la Résistance, à 20 h



L'ensemble de flûtes traversières

Samedi 9 mars

Concert

Des femmes en ensemble

L'investissement des femmes dans le domaine de la musique est mis en valeur lors de cette soirée spéciale.

Première partie

Ensemble de flûtes traversières, sous la direction d'Elise Boiteux.

Seconde partie

Harmonie municipale de Châtenois-les-Forges, sous la direction d'Ophélie Petitcolin.

Cet orchestre présente un programme éclectique mêlant pièces originales pour musique d'harmonie, musiques de films ou encore musiques actuelles.

Entrée libre

Salle des fêtes, 11 place de la République, à 18 h

Samedi 9 mars

Initiative d'habitantes

soirée festive et culturelle organisée par quelques mères de familles en lien avec les espaces citoyens intergénérationnels : spectacle de danse orientale, démonstration de boxe self défense féminine, récitations de poèmes d'enfants, repas et autres animations.

Entrée 15 € avec réservation impérative avant le 7 mars au 06 51 80 85 42.

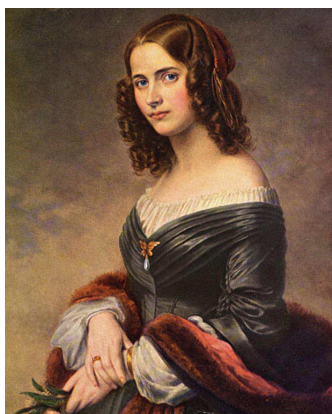
Centre Culturel et Social de la Pépinière Michel Legrand - 13 rue Danton à Belfort, à 18 h

Samedi 16 mars

Conférence

Parlons musique : compositrices dans l'histoire de la musique européenne

« *Je suis assez seule avec ma musique* » constate non sans amertume Fanny Mendelssohn. Lui écrivant pour ses vingt-trois ans, son frère lui avait rappelé qu'elle devait se préparer « *au seul métier d'une femme, celui de ménagère* ». Femmes et musique : quels jugements ont-ils formulés à ce sujet au fil des siècles ? Quel sort



Fanny Mendelssohn

a-t-il été fait, de leur vivant et par la postérité, aux compositrices ?

Animée par Mariette Cuenin-Liéber, Docteur es Lettres.

Entrée Libre

**Bibliothèque municipale Léon Deubel, place du Forum,
à 14 h 30**

**Exposition sur les compositrices d'hier à aujourd'hui jusqu'au
30 mars 2019.**

Mise à l'honneur des femmes compositrices du Moyen-Âge à la
scène de jazz actuelles : des artistes talentueuses souvent
méconnues.

Bibliothèque municipale Léon Deubel, place du Forum

REPÈRES

L'égalité femme-homme au niveau national

Un sexisme omniprésent dans la sphère professionnelle comme
dans la sphère privée :

- 27 % des femmes ayant été témoin de discriminations du fait
de leur sexe (source DREES baromètre 2017) ;
- 42 % de femmes de 25-34 ans auxquelles on a déjà demandé
au cours d'un entretien d'embauche si elles comptaient avoir
des enfants bientôt (source IFOP 2017);
- 72% des tâches domestiques réalisées par les femmes
(source INSEE 2010).

Des femmes plus diplômées mais des filières très sexuées (sources
Eurostat et MENESR 2016) :

- 42% de femmes diplômées de 25 à 34 ans dans l'Union
européenne (contre 34% d'hommes)
- 69,7% de femmes en Université lettres et sciences humaines
- 84% de femmes en formations paramédicales et sociales
- 29% de femmes en STAPS
- 26,9% en formations d'ingénieurs

Inégalités professionnelles (sources INSEE 2015) :

- Les hommes gagnent 20% de plus que les femmes ;
- 1007 € de pension de retraite moyenne, en brut mensuel, pour
les femmes contre 1660 € pour les hommes ;
- 30,6% de femmes salariées sont à temps partiel contre **7,2%**
des hommes salariés.